



Oissery, 14 juin 2023

**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 09 JUIN 2023 A 18 HEURES 30**

Liste des délibérations examinées par l'assemblée délibérante

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Ragon, Maire.

**Étaient présents** : Messieurs Jean-Louis Ragon, David Michel, Madame Séverine Almonecil-Paulet, Monsieur Laurent Savouret, Mesdames Sandrine Hery, Monique Gastellu, Monsieur Alex Ragoo, Madame Nadège Doublet, Monsieur Ernesto Vieira Rodrigues, Madame Mickaële Cabaret, Monsieur Thomas Viet, Madame Frédérique Fileppi, Messieurs Fabrice Tupinier, Jean-Maurice Baret, Madame Carole Delfour-Goupil.

**Absents excusés représentés** : Madame Katia Bonnefoy pouvoir donné à Monsieur Jean-Louis Ragon ; Madame Nathalie Bougard pouvoir donné à Madame Séverine Almonecil Paulet ; Madame Stéphanie Fiquet Martinez pouvoir donné à Madame Carole Delfour-Goupil.

**Absent** : Monsieur Nicolas Sprenger.

**Secrétaire de séance** : Monsieur David Michel.

Point 1 : Désignation des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Point 2 : Formation du jury criminel pour l'année 2024

DELIBERATIONS	VOTES
Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 15 avril 2023	<b>Unanimité</b>
Echange de parcelles	<b>Unanimité</b>
Dénomination de voie	<b>Unanimité</b>
Acquisition de parcelles en zone humide – Demande de subvention	<b>Unanimité</b>
Subvention annuelle aux associations	<b>Majorité : Pour : 15                      Abstentions : 2                      (N. Doublet, F. Fileppi)                      Contre : 0</b>
Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Phot'Ostéracien pour son exposition 2022 – Point reporté à un prochain conseil municipal	
Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Phot'Ostéracien pour le marché de Noël 2023 – Point reporté à un prochain conseil municipal	
Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Rétromobile de la Goële	<b>Unanimité</b>
Communauté de communes Plaines et Monts de France – Révision des statuts - Intégration de l'action portant animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation	<b>Unanimité</b>



Le Maire,  
 Jean-Louis Ragon